



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E178170

VALABLE JUSQU'AU 29/06/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/02/2019

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 28/02/2024
10 000

Raison sociale : START

5 RUE DES 9 BONNIERS
59178 BRILLON

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VALENCIENNES 2019B00147

Siret : 848 535 712 00030

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0003704829-0

Assurance Responsabilité Travaux :

GROUPAMA 41563724K/S17566885

Assurance Responsabilité Civile :

GROUPAMA 41563724K/S17566885

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2022

Téléphone : 03 27 20 53 83

Portable : 06 62 58 60 64

Site Internet :

E-mail : contact@start-groupe.fr

Fax :

Responsabilité légale :

LEHOUCK XAVIER MARC GEORGES GÉRANT / KOCZINCKI DAVID ASSOCIÉ(E)
GÉRANT(E) / KOCZINCKI DAVID LAURENT PATRICE GÉRANT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	30/06/2021
5221 PROB	Installation d'appareil de chauffage bois indépendant : poêle et insert	30/11/2022
8621 PROB	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	11/01/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Poêle ou insert bois	30/11/2022
o Ventilation mécanique	11/01/2023
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	25/08/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	22/02/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	22/02/2023
o Isolation des combles perdus	22/02/2023
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	22/02/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.